

Estaires, le 27 novembre 2025



AVIS PUBLIC

VILLE D'ESTAIRES

Nos Réf : DB/CH/WH

Objet : Conseil Municipal du 03/12/25

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra :

Le mercredi 03 décembre 2025 à 18h00

dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville – à la Mairie d'Estaires

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Madame le Maire :

- 1) Travaux du centre-ville - Soutien aux commerçants – demande d'indemnisation amiable
- 2) Ouverture dominicale des commerces estairois lors des « dimanches du maire » - Fixation des dates pour l'année 2026
- 3) Référent déontologue des élus - Désignation
- 4) RGPD – mise à disposition d'un agent du CDG 59 aux fonctions de Délégué de protection des données – convention renouvellement

Finances :

- 5) Budget communal – Décision modificative n°1
- 6) Budget communal – Report des crédits d'investissement
- 7) Budget communal – Admissions en non-valeur des créances irrecouvrables et des créances éteintes
- 8) Budget communal – Demande de subvention exceptionnelle à l'occasion des 45 ans de l'accordéon club.

Festivités

- 9) Festivités communales – Marché de Noël – Edition 2025

Ressources Humaines :

- 10) Personnel communal – Action sociale - contrats de Mutuelle Santé labellisés – Participation communale - Modification

- 11) Personnel communal – Création et suppression d'emplois – fixation du tableau des effectifs pour l'année 2026
- 12) Personnel communal – Ouverture des postes sur des emplois non permanents pour 2026 pour des besoins en accroissement temporaire d'activités.
- 13) Personnel communal – Ouverture des postes sur des emplois non permanents pour 2026 pour besoins saisonniers
- 14) Personnel communal – Contrat d'Engagement Educatif – Ouverture des postes pour 2026
- 15) Personnel communal – Parcours Emploi Compétence – Ouverture des postes pour 2026
- 16) Personnel communal – Fixation des modalités du Compte Professionnel de Formation (CPF)
- 17) Personnel communal – Recensement à la population 2026 – Fixation de la rémunération des agents recenseurs
- 18) Personnel communal – Rapport social unique - Information

Culture

- 19) Réseau bibliothèques – Déploiement des RIFD - Groupement de commandes CCFL – Adhésion

Jeunesse :

- 20) Projet Educatif Territorial (PEDT) – Avenant à la convention

Urbanisme :

- 21) Site du Caméo – Construction d'un immeuble – acquisition d'une cellule située au RDC en VEFA

Intercommunalité :

- 22) TEF – Aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre des programmes ACTEE – Acceptation du versement de l'aide ACTEE – Convention
- 23) SIDEN SIAN – Adhésion de communes – Avis du Conseil municipal
- 24) Centre de Gestion du Nord – Demande d'affiliation volontaire – Avis du Conseil municipal

Affaires Juridiques :

- 25) Demande de protection fonctionnelle du Maire

Information du Maire :

- 26) Décisions municipales prises au titre de l'article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales :

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.

- 27) Questions diverses

**Le Maire,
Dorothée BERTRAND**



Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à Madame le Maire